

Bourses et aides



En tant que futur•e•s étudiant•e•s à l'université Paris Nanterre vous pourrez bénéficier de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement.

Il s'agit tout d'abord de plusieurs typologies d'aides financières qui vous permettront de couvrir, en partie ou en totalité, vos dépenses liées aux frais universitaires.

Il existe aussi un service pour vous aider à surmonter des difficultés d'ordre personnel, familial ou social.

❏ Concernant les **bourses d'études**, vous pouvez trouver tous les renseignements sur les critères d'attribution, les modalités de constitution des dossiers, le montant et le barème en consultant [la page des demandes de bourses](#).

❏ Il est aussi prévu que, dans certaines situations, vous puissiez formuler une demande d'**exonération des droits d'inscription**. Toutes les informations pratiques sont disponibles [sur cette page](#).

❏ Il est enfin possible de demander des aides ponctuelles, comme les **aides sociales** ou les **aides individualisées exceptionnelles**, que vous trouvez également en bas de [la page des demandes de bourses](#).

❏ Si vous rencontrez des difficultés d'ordre personnel, familial ou social, **le service social du CROUS** est à votre écoute dans le respect du secret professionnel. Le service social est assuré par des assistant•e•s de service social qui reçoivent les étudiant•e•s sur **rendez-vous uniquement** en fonction de leur lieu d'études. Pour plus d'information : <http://suio.parisnanterre.fr/service-suio/le-service-social-du-crous-376018.kjsp>

Mis à jour le 24 octobre 2016

<https://lyceens.parisnanterre.fr/bourses-et-aides-688534.kjsp?RH=1465287634014>